



Région Bretagne
283 avenue du Général Patton
35711 Rennes

Silfiac, le 1er juin 2017

A l'attention de : Monsieur le Vice-Président chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
Monsieur le Vice-Président chargé de l'environnement, la biodiversité et les déchets,

objet : PERM de Silfiac.

Suite à votre rencontre le 23 mai dernier avec des représentants de l'association Vigil'Oust à propos de leur opposition au Permis Exclusif de Recherche Minière de Merléac, l'association Attention Mines ! qui se bat contre le permis de Silfiac vous interpelle également pour que vous preniez en considération ses revendications.

Avec Nature et Patrimoine Centre Bretagne, Eau & Rivières de Bretagne, la Fédération de Pêche du Morbihan, la plupart des élus impactés par le permis et un grand nombre de citoyens, l'association Attention Mines ! conteste le PERM de Silfiac au tribunal en demandant son annulation car :

- il a été octroyé en l'absence de réelle transparence, d'information et de concertation du public.
- il a été autorisé dans le cadre législatif d'un code minier obsolète non adossé au code de l'environnement, en cours de remaniement depuis 2013, toujours non abouti à ce jour.
- il ne prend en compte ni les impacts sur l'environnement et la santé publique, ni ceux sur les activités existantes : pollution irrémédiable de l'eau, de l'air et des sols, raréfaction et pollution de la ressource en eau potable des communes impactées et en aval, destruction d'emplois et impacts sur les filières agricole, agro-industrielle et touristique, piliers économiques de notre territoire, etc...
- il évacue le problème crucial et non réglé de la gestion de l'après mine qui affecte déjà les territoires ciblés avec les résidus hautement toxiques des anciennes mines d'uranium, de plomb argentifère, etc...
- enfin, il ignore les dispositions de la loi sur la transition énergétique et pour une croissance verte et

Association Attention Mines !

Mairie de Silfiac, Rue Paul Le Bourlaye - 56480 Silfiac

<http://alternatives-projetsminiers.org/> - attentionmines@riseup.net

les accords de Paris signés en 2015 et 2016 qui stipulent que la France doit être sobre et économe en matière d'extraction de matières premières non renouvelables et tendre vers un développement accru de l'économie circulaire en favorisant le recyclage des matières secondaires et la fin de l'obsolescence programmée.

L'association Attention Mines!, ses adhérents et sympathisants attendent des conseillers régionaux qu'ils leur manifestent leur soutien en se prononçant pour une abrogation pure et simple de tous les Permis Exclusifs de Recherche Minière bretons.

L'association Attention Mines est disponible pour toute rencontre avec les élus régionaux et souhaite être partie prenante au projet de rencontre avec Nicolas Hulot, ministre de l'environnement.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Président chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Monsieur le Vice-Président chargé de l'environnement, la biodiversité et les déchets, l'assurance de nos sincères salutations,

Pour le Conseil d'Administration,
La présidente,
Claire Mériaux

Association Attention Mines !

Mairie de Silfiac, Rue Paul Le Bourlaye - 56480 Silfiac

<http://alternatives-projetsminiers.org/> - attentionmines@riseup.net